



# INSCRIPTIONS ACTIVITES JEUNESSE 2015

## Renseignements concernant l'enfant

Nom ..... Prénom .....

Né(e) le ..... Sexe F  M  **Activité ski** = Taille ..... Pointure.....

Recommandations particulières (médicales, alimentaires, autres) .....

.....

.....

## Renseignements concernant l'agent

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

N° Caisse de Prévoyance .....

Tél. Personnel..... Tél. travail .....

Etablissement..... Unité d'affectation .....

E-mail .....

## Renseignements concernant le responsable de l'enfant

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél. Personnel..... Tél. travail .....

E-mail .....

## Tranches tarifaires suivant Quotient Familial : (\*)

QF = Revenu brut global (R) divisé par le nombre de parts fiscales(N) (voir avis d'imposition ou non imposition 2014)

**T1** (Q.F. inférieur à 7 675 €)  **T2** (Q.F. de 7 675 à 13 786 €)  **T3** (Q.F. supérieur à 13 786 €)

**Inscription** à adresser au CER de Paris Nord 185 rue du Fg St Denis 75010 Paris ou ALSH, complétée et accompagnée des copies de : carte SNCF de l'enfant, avis d'imposition ou non imposition 2014, du badge activités sociales et d'un chèque de 15 € par séjour et par enfant. **FOURNIR OBLIGATOIREMENT** : Pour la base relais SKI : **Photo de l'enfant** (en indiquant nom/prénom au dos). Pour les séjours linguistiques : **Carte FIP**

Séjour choisi \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Prix du séjour \_\_\_\_\_

Acompte versé le \_\_\_\_\_ Espèces  Chèque  CB  (\*\*)

Prise en charge de l'enfant = Gare parisienne  Lieu du séjour

Je soussigné, responsable de l'enfant désigné ci-dessus, autorise le responsable du séjour à prendre toute décision utile, si, de l'avis du médecin, mon enfant devait subir d'urgence une intervention chirurgicale. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation et en accepte les termes. J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités proposées dans les séjours.

**Droit à l'image** : le CER peut être amené à prendre des photos lors des activités proposées afin d'illustrer leurs diverses publications. J'autorise le CER SNCF de Paris Nord à utiliser ces photos : **OUI**  **NON**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du demandeur :

Mettre une croix dans la case correspondante  
(\*\*) Chèque à l'ordre du CER SNCF de Paris Nord - Paiement en CB uniquement au siège du CER



## INFOS PRATIQUES

Ces séjours sont organisés dans le cadre des activités régionales du CER SNCF de Paris Nord, et sont exclusivement réservés aux enfants de cheminots actifs ou retraités et du personnel du CER de Paris Nord.

### ATTENTION PLACES LIMITEES

L'inscription n'est définitive qu'après la confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

**Où s'inscrire ?** : Les fiches d'inscriptions sont disponibles au CER de Paris-Nord dans les installations et sur le site [www.cerpno.com](http://www.cerpno.com). Elles doivent être adressées au CER SNCF de Paris-Nord ou ALSH.

- D'un chèque de 15 € par séjour et par enfant, libellé à l'ordre du CER,
- Des photocopies de l'avis d'imposition ou non imposition 2014 et de la carte SNCF de l'enfant.

### OBLIGATOIRE :

- **Pour la base relais SKI : Photo de l'enfant** (en indiquant nom/prénom au dos).
- **Pour les séjours linguistiques : Carte FIP**

**Critères d'attribution** : Pour que chaque enfant puisse bénéficier des activités proposées, le CER a mis en place plusieurs critères d'attribution :

1. Enfant n'ayant jamais bénéficié de séjour subventionné par votre CER,
2. Nombre de séjours déjà effectués avec le CER,
3. En cas d'égalité entre deux demandes pour un même séjour, le Q.F. fera la différence.

**Prix du Séjour** : Pour déterminer le prix du séjour, calculez votre Quotient Familial (Q.F.) pour trouver la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez. **Calcul du Quotient Familial** : Revenu brut global divisé par le nombre de parts fiscales (avis d'imposition ou non imposition 2014)

- Toute personne divorcée ou séparée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
- Les agents actifs ou retraités ne fournissant par leur avis d'imposition 2013 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.

**Réduction accordée** : **10 %** sur le prix du séjour si vous avez un 2<sup>e</sup> enfant inscrit et **20 %** à partir du 3<sup>e</sup> enfant et suivants inscrits.

**Paiement** : Le solde du séjour devra nous parvenir avant le départ. Pour les personnes le désirant le montant du ou des séjours peut être réglé en 3 mensualités maximum. Le paiement par carte bleue est accepté uniquement au siège du CER.

Toute annulation doit être confirmée par écrit un mois avant la date du séjour. Après cette date, l'acompte de 15 € restera acquis au CER pour frais de dossier.

### Prise en charge - Transport

Les enfants se muniront de leur carte SNCF et de leurs facilités de circulation. Les réservations sont prises en charge par le CER. Les enfants sont pris en charge par les animateurs du séjour :

- Gare Parisienne      ou      ■ ou sur le lieu du séjour.

Pour des raisons d'organisation et sécurité des enfants, il est indispensable de préciser ce choix sur la fiche d'inscription.

Sur le lieu du séjour, l'enfant ne pourra être confié par les animateurs aux parents ou toute autre personne que sur demande écrite et signée des responsables légaux de l'enfant qui déchargeront les animateurs de toute responsabilité.

**Vie quotidienne** : Les enfants participent à l'élaboration des repas et suivant l'âge, ils assurent le service et certaines tâches ménagères (pour les séjours sous tente). Les animateurs veilleront au respect des besoins des jeunes, à leur alimentation, à l'hygiène et la sécurité. Dans tous les séjours, le CER est tout autant attaché à la qualité des activités qu'à la vie de groupe. Pour les activités, l'encadrement est assuré par un personnel spécialisé, les animations sont proposées par les animateurs BAFA du CER.

**Ne pas oublier** : Carte SNCF de l'enfant - Préciser sur le courrier adressé aux enfants "CER SNCF de Paris Nord".